



Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite au Mali



Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENREDI 02 JUILLET 2021

884

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Voyage au cœur du M5-RFP

Qui sont-ils ? Qu'ont-ils fait ?



Comité de Suivi de l'Accord : La clarification s'impose



Café littéraire au tour du livre de Yamoussa Camara : Acte sept ouvre les débats



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 juillet
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

724

Nouveaux cas confirmés

2

Nouveaux guéris

3

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

17 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
02 cas graves en soins intensifs
41 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

14 428

Guéris

10 062

Décès

525

dont 151 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.16



P.22



/ Une /



Voyage au cœur du M5-RFP : Qui sont-ils ? Qu'ont-ils fait ?

P.4

/ Brèves /



Gouvernement-UNTM : Un accord trouvé grâce au leadership du duo Assimi-Choguel

P.11

PMU-MALI : Fassery Doumbia, un valeureux cadre aux commandes !

P.11

Mali : Attaque terroriste à Labbezenga

P.12

Ténenkou : Un agent humanitaire enlevé

P.12

MINUSMA : La mission prolongée

P.12

Oumarou Emballo à Bamako : Les dessous d'une visite

P.13

Examens de fin d'année : Les autorités veulent « empêcher la fraude et la fuite des sujets »

P.13

Organe Unique de Gestion des élections : Les partis politiques divisés sur la question

P.13

/ Actualité /



Comité de Suivi de l'Accord : La clarification s'impose

P.14

Ecole Nationale de Police : Des de nouveaux outils pédagogiques à l'usage des forces de sécurité

P.16

Sécurité alimentaire : AICS prône la culture du développement vert

P.17

Tombouctou et Taoudéni : Examen des propositions des organisations féminines sur les réformes politiques et institutionnelles

P.18

« Barkhane : Un retrait en trompe-l'œil ? »

P.19

/ Politique /



Dissolution du bureau de la section 5 d'ADP-MALIBA : COD dénonce !

P.20

Organe unique de gestion des élections : La synergie 22 plaide pour la publication d'un chronogramme clair, précis et réaliste

P.21

/ Culture & société /



Café littéraire au tour du livre de Yamoussa Camara : Acte sept ouvre les débats

P.22

Faits divers à San : Le faux marabout tombe

P.23

/ International /



États-Unis : La Trump Organization et son directeur financier inculpés par la justice

P.24

Gabon : 15 ans de prison pour trois militaires auteurs du coup d'État manqué de 2019

P.25

/ Sport /



Jeux africains de la Zone 2 : Bamako accueillera ce grand rendez-vous sportif en décembre prochain

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Voyage au cœur du M5-RFP

Qui sont-ils ? Qu'ont-ils fait ?

Ils ont osé pendant que peu y croyait. Ils ont lancé, à leurs risques et périls, une véritable offensive politique sur la citadelle IBK. Certains parmi eux sont bien connus des maliens. D'autres le sont moins. Mais le rôle et la place de tous ceux qui ont contribué à écrire ces pages de l'histoire du Mali méritent d'être connus même s'ils ne sont plus tous ensemble. Les désertions ou autres trahisons ne doivent pas amener à déchirer des pages de notre histoire récente. Qui sont-ils donc ? Qu'ont fait les hérauts de cette organisation dite hétéroclite qu'est le M5-RFP ? Eux étaient membres de la direction appelés « Comité stratégique ». Mais derrière se trouvaient des millions de maliens de l'intérieur et de la diaspora qui ont régulièrement investi le Monument de l'indépendance, vendredi après vendredi jusqu'à la chute de IBK. Malikilé, votre quotidien en ligne a longuement enquêté pour vous.

Ils étaient du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), de Espoir Mali Kura (EMK) ou de la Coordination des Mouvements et Associations des Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS) à avoir lancé

le mouvement. Ils ont par la suite été rejoints par des centaines d'organisations et d'associations regroupés en entités que sont An Ko Mali Dron, Fasode, des partis politiques, des Associations, le Forum des Organisations de la

Société civile, des centrales syndicales. Chacune des entités étaient représentées au sein du Comité stratégique par les personnes citées ci-dessous.

Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD)

SOULEYMANE KONE le diplomate : Ancien Ambassadeur, il a toujours su donner les bons conseils au Comité stratégique pour faire face aux nombreuses sollicitations voire offensives du corps diplomatique accrédité au Mali et de la CEDEAO. Sa connaissance des arcanes diplomatiques a permis au M5 d'éviter de nombreux écueils.

CHOGUEL KOKALA MAIGA : Président du Comité stratégique, il avait la délicate mission de porter la parole du mouvement, même au détriment de ses propres points de vue. Il en était la voix et le visage. Choguel s'est acquitté avec brio de cette mission en faisant preuve d'une ténacité et d'une résilience hors du commun. Son rôle a été déterminant pour le

maintien des bonnes relations entre le Comité stratégique et Mahmoud Dicko, l'autorité morale.

COULIBALY KADIATOU SAMAKE : La vigile de la cause de Soumaila Cissé à l'époque détenu par les djihadistes qu'elle n'a jamais cessé de rappeler au groupe.

KONIMBA SIDIBE : Homme de principe qui ne triche ni ne transige pas avec ceux-ci. Ses interventions fermes et à propos ont permis au M5-RFP de ne jamais s'écarter des principes et des objectifs. Konimba Sidibé a aussi toujours mis en garde contre le rôle dévolu à l'imam Mahmoud Dicko.

MOUNTAGA TALL : cantonné dans l'arrière-boutique, il a été le cerveau, la plume, le stratège et le conciliateur. Il est en effet l'auteur, avec une équipe, de la quasi-totalité des publications du M5-RP (Déclarations, Communiqués etc...). Mountaga Tall a aussi été le grand conciliateur chaque fois que le M5 a été menacé d'implosion ou tirailé par des prises de positions contraires.

DEMBA TRAORE : il a parfaitement mouillé le maillot sur les questions judiciaires notamment après les arrestations et les procès sommaires intentés aux jeunes militants du mouvement arbitrairement arrêtés, condamnés et détenus. Ses bons conseils ont aidé aussi pour le volet communication.

Espoir Mali Kura (EMK)

OUSMANE DOUMBIA : Le maître de cérémonie au-devant de toutes les manifestations et apparitions du M5-RFP. Peu de couacs lui ont été reprochés tant il veillait à assurer un parfait équilibre entre tous les intervenants. Au-delà, il a géré la communication à un moment particulièrement délicat.

IBRAHIM IKASSA MAIGA : La mémoire vive du M5-RFP. D'un clic, il peut sortir tous les documents du M5-RFP pour l'élaboration desquels il a aussi pris une part active. Il était le « lecteur attitré » de toutes les déclarations en français.

KADER MAIGA : A fleur de peau sur toutes les questions concernant l'Accord d'Alger et les risques de partition du Mali, il a surtout été l'interface avec la diaspora et les jeunes qui ont joué toute leur partition sous son leadership.

TIEMOKO MAIGA : C'est l'expérience au service du groupe. Blanchi sous le harnais du mi-



litantisme, il savait alternativement donner de la voix ou apaiser à l'occasion.

ALIOU SANKARE : Syndicaliste issu des rangs de l'UNTM et ancien directeur de cabinet de ATT, il a fait bénéficier, avec modération et pondération, le M5-RFP de cette riche expérience.

CHEICK OUMAR SISSOKO : Le patron de EMK est un homme de conviction, sans

concession sur les principes notamment ceux de la laïcité. Il eut le mérite de conduire les premiers pas d'un groupe nouvellement constitué avec de nombreuses fortes personnalités que rien ne prédestinait à se mettre ensemble.

BOUBA TRAORE : Cet ancien député est l'un des tenants de la ligne dure du M5-RFP. Il a été sans concession pour le départ de IBK avec



toujours des arguments solides contre l'ancien régime. Son expérience a beaucoup servi le M5.

La Coordination des Mouvements et Associations des Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS)

BASSY DIARRA : discret, très discret mais non moins efficace, il était sur les barricades pour la désobéissance civile et a aussi contribué à la mobilisation des jeunes du M5-RFP.

IMAM OUMAROU DIARRA : il s'est révélé sur le tard un bon communicateur notamment en bamanankan. C'est lui qui a dirigé toutes les prières à la place de l'indépendance lors des manifestations du M5-RFP.

SOYA GOLFA : Le modeste « ministre finances » du M5-RFP. Il a veillé avec une honnêteté rare sur les maigres ressources du M5-RFP. Doué d'une mémoire d'éléphant il pouvait à tout moment faire le point des rentrées et sorties au centime près.

AHMADOU NDOUNGA MAIGA : le commu-

nicant qui a su vendre les messages du M5-RFP quasiment en direct. Ces célèbres « Malidenw » avant l'annonce des messages resteront dans les annales.

ISSA KAOU NDJIM : il a été un bon animateur et un grand organisateur des rassemblements et rencontres avec la presse du M5-RFP. Il n'hésitait pas à se joindre aux jeunes pour placer les chaises ou encore veiller sur la distribution d'eau et cela en dépit de son titre de 1er responsable de la CMAS.



MOHAMED SALIA TOURE : Il a servi de lien avec l'imam d'abord puis avec le CNSP ensuite. Certaines de ses interventions en bamanankan ont galvanisé les jeunes.

AN KO MALI DRON

MODIBO SIDIBE : l'ancien Premier Ministre est le chantre de la refondation qui reste pour lui la seule chance de rédemption du Mali. Mesuré et taciturne sur tout sauf sur ce sujet qui le passionne et qu'il maîtrise parfaitement.

Mme SY KADIATOU SOW : « la maman des jeunes du M5-RFP » qui l'ont plébiscité lors des journées de concertation sur la Transition. Avec elle, pas question de dévier du chemin tracé : elle n'est pas du genre à laisser faire ni à se laisser faire.

FASODEN

MOHAMED ALI BATHILY : l'apôtre du droit et de la Loi. Il a été au cœur de la dénonciation des violations de la loi électorale puis de la Constitution par IBK et son régime et à l'élaboration de l'argumentaire juridique sur la légalité de la désobéissance civile. Il est particulièrement dur dans ses propos quand il dénonce les dérives du régime IBK.

CENTRALES SYNDICALES :

Mme SIDIBE DEDEOU et HAMADOUN AMION GUINDO : droits dans leurs bottes, leur rôle a été déterminant lors de la semaine de désobéissance civile qui n'a finalement duré que deux jours avant que le régime ne s'écroule. Ils ne se sont jamais écartés des principes syndicaux et de défense des intérêts

syndicaux en clamant haut et fort face aux politiques du M5-RFP que leurs motivations ne sont pas partisans.

LES PARTIS POLITIQUES

MODIBO KONE : représenter une quarantaine de partis politiques n'était pas une chose aisée. Humble et modeste Modibo Koné s'est brillamment acquitté de cette tâche difficile sans faire de vagues et en maintenant la cohésion dans son groupe.

LES ASSOCIATIONS

TAHIROU DICKO : modeste, discret mais efficace, il était la voix des associations au M5-RFP. Elles étaient environ 200 qu'il devait coordonner en évitant les frustrations. Il a su défendre leur cause et assurer leur présence constante lors de toutes les batailles livrées par le M5-RFP.

Le Forum des Organisations de la Société civile (FOSC)

BAKARY DOUMBIA : Sourcilieux sur le caractère non partisan de la société civile, il n'a eu de cesse de prôner la structuration du M5-RFP. Efficace, la lumière des médias ne l'a jamais attiré.

Le MDP

ADAMA DIARRA dit Ben le Cerveau : déterminé et toujours prêt à en découdre, il a toujours eu le mot juste pour mobiliser la jeunesse. Il a joué ce rôle jusqu'au bout.

FEMMES

ZEINAB, l'ombre de Kaou N'Djim a vite disparu avec son mentor.

Mme SEYE MARIAM TRAORE et Dr FATOU-MATA SIDIBE : Tantôt aiguillonnes ou modératrices mais toujours modératrices, elles ont été d'une redoutable efficacité au Comité stratégique et surtout pour la mobilisation des femmes. Mais c'est surtout lors des concertations sur la Transition qu'elles se sont imposées et ont imposé le respect

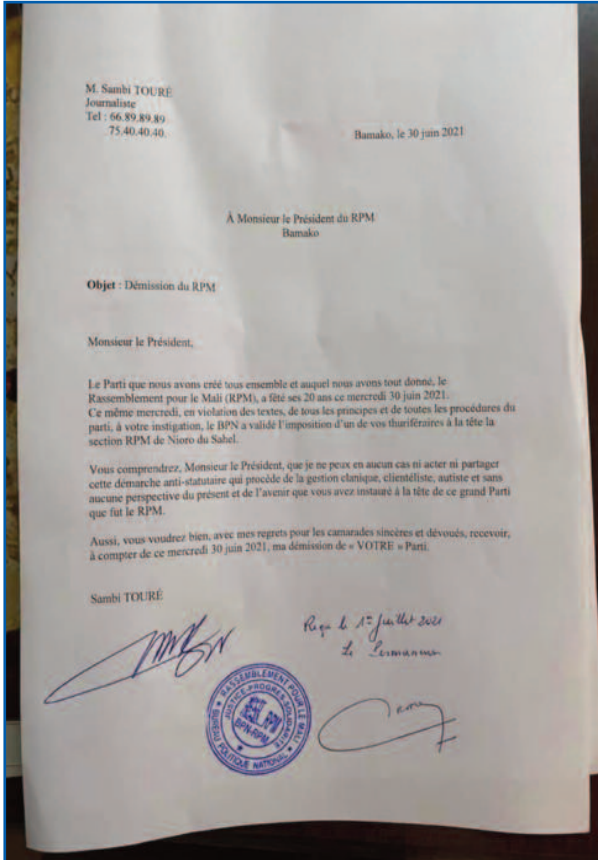
■ Moctar Sow



■ Ammy Baba Cisse



Sambi Assa Toure l'ancien directeur de la communication de la présidence et ancien très proche d'IBK ,promoteur du journal "INFO MATIN " quitte le RPM



■ Mamadou Nimaga



Mamadou Nimaga se sent heureux avec Aliou Touré
Joyeux anniversaire au parti communiste chinois qui fête son centenaire aujourd'hui

■ Tièoulé Djigui Sidibe



Services publics maliens :
10h arrivée des agents;
10h-11h30 salutations et préparation du petit déjeuner ;
11h-12h bavardage inutile ;
12h-14h déjeuner de 12h;
14h-15h prières ;
15h-16h retour à la maison comme on est venu.
A la fin du mois on prend et bouffe le salaire.

■ Daouda Bakary Kone



Côte d'Ivoire : Un budget 2022 projeté à 9 670,4 milliards FCFA

Le Segal Sékou Niamé Bathilyde Nioro du Sahel pousse son tonton Sambi Assa Touré à la démission. Sekou a été élu et n'a pas été imposé

Clara Ana De Sousa pour piloter les opérations de la Banque mondiale au Mali, au Burkina Faso, au Tchad et au Niger



Mairie de Bougouni : KO plus de 208 millions de F CFA évaporés. Otè kabako yé? Allah kambè soutoura Malikono

Bonjour d'abord..
La BOAD débloque plus de 15 millions de dollars pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement en électricité au Mali.

Diadié dit Amadou Sankaré, président du CNPM lance les travaux construction d'une centrale de transformation des déchets au Mali.

Me Tapo s'attaque à la fonction d'opérateur économique de Jeamille Bittar et aux imprimeries de Bittar. Tout simplement humiliante!

■ Primature du Mali



Les Syndicats de l'éducation reçus à la Primature
Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce jeudi matin, la synergie des syndicats signataires du 15 octobre 2016.
Le Premier ministre a rappelé aux syndicalistes les principales priorités du Gouvernement de Transition que sont la sécurisation du territoire, les réformes politiques et institutionnelles et l'apaisement du climat social. Pour ce qui est de ce dernier point, M.Maïga a annoncé à ses hôtes l'adoption, par le Conseil des ministres du 30 juin 2021, d'un projet de loi portant grille indiciaire unifiée des militaires et des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales et des statuts autonomes.

En effet, pour le Premier ministre, cette nouvelle grille permettra le traitement équitable des fonctionnaires du Mali.
La synergie a félicité le Premier ministre pour la considération et a souhaité donner suite après consultation sur la question.
CCRP/Primature



Adama Le Génie Traore



Je me rappelle de sa dernière piqûre sur Batio.
Après un débat en face-à-face avec Me Tapo, il faut contrôler ta tension tous les deux jours pendant un mois.

Les missiles de Me Tapo peuvent te tuer prématurément
Mon fils Daouda Bakary Kone, tu #kenpense quoi ?



Ibou SY



L'OTAN cherche à s'imposer au Mali, à travers Takuba

Suite à une demande expresse de la France, l'OTAN rejoindra les forces européennes Takuba dans la « lutte antiterroriste » au Mali. A la clé, la vente d'armes et un potentiel déploiement terrestre américain au Mali.

Depuis l'annonce du retrait progressif des forces françaises Barkhane, l'énigmatique « renforcement de Takuba » fait la une des journaux. On découvre donc, que le 9 juin, exactement cinq jours avant le sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), à Bruxelles, la France avait proposé un point important à l'ordre du jour. En effet, le général français Philippe Lavigne a proposé à l'agence NSPA, filiale logistique de l'OTAN, de prendre en charge l'armement de Takuba. La NSPA a déclaré son engagement, via un mémorandum signé par son directeur général, Peter Dohmen et le général Laurent Marboeuf du ministère français de la Défense.

C'est la première fois que la France demande une aide logistique à l'OTAN. Et les 500 soldats que la NSPA déploiera « avant la fin de 2021 » Comprendront les premiers soldats américains au Mali depuis le début de l'opération antiterroriste Serval suivie par Barkhane. Jusqu'à maintenant, seuls quelques alliés européens de la France ont rejoint l'offensive au Sahel.

C'est donc un pas très important. Qui pourrait signifier un transfert de l'intervention militaire française vers l'OTAN. Comme il pourrait signifier un engagement direct des Etats-Unis au Sahel, qui va au-delà des renseignements et de la surveillance aérienne et satellite. L'OTAN au Mali, une étape dangereuse

Une potentielle intervention de l'OTAN au Mali pourrait expliquer l'hésitation de la Russie. En effet, la Russie n'a pas pris acte des revendications populaires au Mali d'une intervention militaire russe à la place de Barkhane. Toutefois, aussi surréaliste que puisse sembler une offensive de l'OTAN au Mali, elle n'en est pas moins probable. « La coopération entre Takuba et l'OTAN est une preuve de confiance mutuelle », a déclaré Laurent Marboeuf. Avant de continuer : « C'est la première fois que la France sollicite un soutien extérieur. C'est aussi la première fois que la NSPA apporte son soutien à une coalition militaire qui n'est pas sponsorisée par l'OTAN. Nous ne doutons pas qu'il s'agit d'un projet gagnant ».

La task force Takuba, qui contient, dans sa prochaine version, 14 pays européens et le Royaume-Uni, serait-elle sous contrôle des Etats-Unis ? Selon un dossier du service des Etudes-Défense de l'état-major italien, « le soutien de l'OTAN à Takuba s'inscrit dans un nouveau cadre stratégique, politique et opérationnel dans le Sahel ». Le dossier, datant du 16 juin, a emboîté le pas à la proposition française, ensuite au sommet de l'OTAN du 14 juin. Le dossier a été publié exactement le lendemain de la signature du mémorandum entre la France et la NSPA.

Il s'agit aussi d'un marché d'armes qui vaut potentiellement 20 milliards de dollars, que la France abandonne délibérément. Il serait in-

concevable que l'OTAN remporte un si gros marché contre 500 soldats pour la « logistique ». Le Mali serait-il dans la ligne de mire de l'OTAN?



Radio Guintan



Quatagouna: un chef djihadiste tué par les FAMAS..

UN gros calibre des djihadistes (médecin des djihadistes) du nom de major tué hier par les FAMA en compagnie de son chauffeur a djamniel village situé à 4 km de ouatagouna



FAMAS: de nouvelles recrues pour renforcer les effectifs.

Clôture de la formation commune de Base des recrues du contingent 2019 deuxième vague, le jeudi 1er juillet 2021 au Centre d'Instruction de Yanfolia.

Au total ils sont mille trente-cinq (1035) recrues des Etats-majors, Directions et Services des Forces Armées et de Sécurité à savoir ; quatre cent treize (413) de la Police Nationale, trois cent-treize (313) de l'Armée de Terre, deux cent cinquante (250) de la Garde Nationale du Mali, quarante trois (43) de la Gendarmerie Nationale, onze (11) de la Direction des Transmissions et Télécommunications des Armées et cinq (05) de la Direction de la sécurité.

La cérémonie était présidée par le Gouverneur de la région de Bougouni, le Général Keba SANGARE.

Une cérémonie à laquelle a pris part le Chef d'Etat-major Adjoint de

la Garde Nationale du Mali, le Colonel Daouda TRAORE, accompagné du chef de la Division Hydrocarbure et matériel de la Garde Nationale, le Capitaine Mamou SATAO ,en présence du préfet de Yanfolila Tahirou KOTE , du 2ème adjoint au MAIRE de Wassoulou Balé Modibo SIDIBE ,des autorités administratives et politiques locales.

Il s'agit de la consécration de quatre mois de formation commune de base des recrues de la 2ème vague du contingent 2019 qui a débuté le 1er mars 2021 au centre d'instruction de Yanfolila.

Le Gouverneur de la région de Bougouni, le Général de Brigade Kèba SANGARE était accompagné des premiers responsables des forces de défense et de sécurité de la région de Bougouni (Police, Gendarmerie Nationale et Garde Nationale).

Prestation de serment sous le drapeau, clause combat, remise d'attestations et défilé militaire ont été les autres temps forts de cette sortie de la formation commune de Base des recrues du contingent 2019 deuxième vague, formées au Centre d'Instruction de Yanfolila.

A rappeler que le Gouverneur de la région de Bougouni le Général de Brigade Kèba SANGARE a été accueilli à l'entrée de la ville de Yanfolila par le préfet de Yanfolila, le 2ème adjoint au Maire et les responsables administratifs et politiques du cercle de Yanfolila.

Cellule de Communication du Gouvernorat de la région de Bougouni.



Seydou Oumar Traoré



Harmonisation des grilles salariales: Ce sont les enseignants qui sortiront grand gagnant !

Au cours de leurs rencontres avec le PM Choguel Kokalla Maiga, a promis l'application de l'article 39 de leurs statuts aux nouvelles grilles salariales.

En un mot, l'article 39 sera à nouveau appliquer. Il sera de même quand l'UNTM va demander dans le futur de nouvelles harmonisation. La loi, c'est la loi. Dura Lex, Sed Lex.

Gouvernement-UNTM : Un accord trouvé grâce au leadership du duo Assimi-Choguel



Selon des sources syndicales, le gouvernement Choguel Kokalla Maiga, sous la conduite du Premier ministre en personne, est parvenu à un accord avec l'UNTM, et cela après une rencontre au sommet entre le Président de la Transition, le Premier Ministre et le Bureau Exécutif de l'UNTM. Les autorités de la Transition s'engagent ainsi à appliquer le Procès-Verbal de conciliation signé depuis des mois. Cette rencontre au sommet intervient 24 heures après une réunion tenue, le mardi, à la Primature entre les syndicalistes de l'UNTM et le Premier ministre Choguel K. Maiga.

Une bonne nouvelle qui prouve que l'approche privilégiée par le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga, à savoir le contact direct avec les partenaires sociaux de l'Etat, s'est finalement avéré payant. On se souvient en effet que Choguel Kokalla Maiga ne s'était pas encore installé à la Cité Administrative qu'il avait commencé à prendre les dossiers sensibles de l'Etat en main en rencontrant les responsables de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), la principale centrale syndicale du pays en conflit ouvert avec l'Etat avant les événements du 25 mai dernier. Un grand sens de l'Etat et de responsabilité qui avait été salué à sa juste valeur par les responsables syndicaux qui l'ont encouragé dans la perpétuation des initiatives du genre. Aussi, nous l'avons toujours dit, les responsables de l'UNTM ne sont pas des va-t'en guerre, encore moins des gens qui sont insensibles aux difficultés qui assaillent l'Etat malien. Seulement ce sont des responsables qui, comme tout autre responsable à quelque niveau que ce soit, veulent être respectés et pris au sérieux. Ce qui n'a toujours pas été le cas, notamment pour ce qui concerne des difficultés nées de l'inertie et du manque de sérieux de l'équipe Bah N'Daw.

Sur ce registre, Katilé et ses camarades ont bien apprécié le geste du Premier ministre de la rupture, en l'occurrence Choguel Kokalla Maiga. Ce dernier, qui avait d'ailleurs promis de réserver sa première sortie à l'UNTM, s'était en effet rendu à la Bourse du Travail juste après sa prise de fonction. Ce qui ne surprend guère pour ceux qui connaissent Choguel Kokalla Maiga, un homme pragmatique et un visionnaire qui aime anticiper et agir en amont avant que le problème ne dégénère et atteigne un stade de non-retour.

Dans les jours à venir, les Maliens pourront juger par eux-mêmes la nouvelle dynamique imprimée au sommet de l'Etat par le duo Assimi-Choguel ou FSD-M5-RFP, c'est selon !

Yama DIALLO

PMU-MALI : Fassery Doumbia, un valeureux cadre aux commandes !



Gestionnaire chevronné, Fassery Doumbia a désormais la lourde tâche de mener à bon port le Pari Mutuel Urbain (PMU-Mali) en qualité de Directeur général.

Détenteur d'un Master Audit et expertise comptable de l'Ecole supérieure de gestion et finances de Paris, ce valeureux cadre qui a plus de 32 ans d'expérience professionnelle était jusqu'à sa nomination, le chef de cabinet au ministère de l'Economie et des Finances. Il arrive à la tête du PMU-Mali dans un contexte de crise où le Mali, qui fait face à la suspension des appuis budgétaires de plusieurs partenaires, a besoin de ressources internes pour faire face à ses engagements. Vu la situation actuelle du pays, les plus hautes autorités maliennes ont décidé de porter à la tête de cette structure, un gestionnaire chevronné, qui a eu un parcours brillant.

Fassery Doumbia, âgé de plus de 60 ans, est détenteur d'un Master en Audit et expertise comptable obtenu à l'Ecole supérieure de gestion et finances de Paris où il a soutenu le thème « Contribution à l'amélioration de la pratique du Commissariat aux comptes au Mali : cadres normatif et réglementaire ».

Le nouveau patron du PMU-Mali a aussi un DESS en Droit des affaires et fiscalité du Centre des sciences politiques, relations internationales et communication (ISPRIC) Bamako-Dakar en 2009 et d'un DESS Audit International et Contrôle de CESAG-Dakar en 1992 et d'une Maîtrise en gestion de l'ENA du Mali en 1986.

Homme pétri en savoir-faire dans le domaine de gestion, il a, au cours de sa riche carrière, marqué des emprunts en matière d'audit et révision des comptes, de commissaire aux comptes, de comptabilité approfondie, d'audit bancaire et stratégique ainsi qu'en management des risques. Chef de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances jusqu'à sa nomination par le Conseil des ministres du vendredi, 25 juin 2021, Fassery Doumbia était auparavant Auditeur interne au Secrétariat exécutif du Haut Conseil national de lutte contre le Sida SE HCNLS-réципиendaire principal du Fonds mondial contre le Sida. Il a assumé aussi le poste de coordinateur-résident du projet de renforcement des corps de contrôle en Guinée Conakry au compte de l'Union Européenne/Expertise France, de Coordinateur de la Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED au Mali (CONFED), Coordinateur national du Projet de renforcement des capacités institutionnelles opérationnelles de la section des Comptes ou Future Cour des comptes du Mali.

Brehima DIALLO / Source : 22 Septembre

Mali : Attaque terroriste à Labbezenga



Ce jour 30 juin 2021 aux environs de 16h30, un convoi de ravitaillement FAMA, en partance pour Labbezenga, a été pris à partie par un groupe armé terroriste à 15 km environ de la localité. Après les combats, les FAMA ont neutralisé 02 terroristes, récupéré 02 PM et 01 moto. On ne déplore aucune perte côté FAMA. Par ailleurs des informations faisant état de la libération de Dinangourou avec 05 FAMA tués et 02 blessés constituent du Fakenews. Car les FAMA rayonnent dans cette localité depuis plusieurs jours et aucun combat ne les a opposés aux groupes armés terroristes. Des patrouilles y sont menées régulièrement par les FAMA en vue d'assurer la quiétude des populations.

Forces Armées Maliennes

MINUSMA : La mission prolongée



Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé, le mardi jusqu'au 30 juin 2022, sa mission de Casques bleus déployée au Mali, en insistant sur un retour du pouvoir aux civils et la tenue d'élections générales le 27 février 2022. Une résolution en ce sens, rédigée par la France, a été adoptée à l'unanimité. Elle prévoit une mission de paix Minusma reconduite avec ses effectifs actuels, soit un maximum de 13.289 militaires et 1.920 policiers. Après avoir annoncé la fin de sa mission Barkhane au Sahel, la France avait espéré pouvoir rehausser les effectifs de la Minusma de quelques milliers de Casques bleus mais l'échéance de la fin de mission (30 juin) était trop rapprochée pour obtenir un feu vert d'ici là du Congrès américain à des dépenses supplémentaires de l'ONU au Mali. La résolution demande au secrétaire général de l'ONU un rapport au plus tard le 15 juillet, "au vu de l'insécurité croissante et des violences physiques exercées contre les civils dans le centre du Mali", avec des recommandations sur un éventuel renforcement de la Minusma. Le texte demande par ailleurs au gouvernement de tran-

Ténenkou : Un agent humanitaire enlevé



Le dimanche 27 juin dernier, un agent humanitaire travaillant pour l'ONG Debo Alafia a été enlevé par des hommes armés non identifiés sur l'axe Ténenkou-Mopti, précisément dans la localité de Kadijal dans la Commune de Togoro Kotya à une soixantaine de kilomètres à l'est de Ténenkou. L'agent humanitaire en question était à bord d'un camion de transport au moment de son enlèvement. Il est toujours entre les mains de ses ravisseurs et aucun contact n'a été encore établi. On ne connaît pas non plus la motivation des ravisseurs. Vont-ils demander une rançon ? S'agit-il d'une intimidation ou d'un règlement de comptes ? Autant de questions que se pose la population de Ténenkou. Les fonctionnaires du cercle n'empruntent plus l'axe Ténenkou-Mopti du fait des risques élevés d'enlèvement. On se souvient que c'est sur cette même route que le préfet du Cercle de Ténenkou a été enlevé le 8 mai 2018, avant d'être libéré quelques mois plus tard. Un enseignant a été enlevé le 4 mars 2019. Ce dernier n'a pas eu la même chance que le préfet, car il reste toujours introuvable.

Allaye SARRÉ / Amap/Ténenkou / Source : Essor

sition malien d'organiser en février "une présidentielle libre et équitable", ainsi que dans cette perspective un référendum constitutionnel, des législatives et des scrutins régionaux et locaux. La résolution rappelle enfin que "le chef de la transition, le vice-président et le Premier ministre de la transition ne pourront en aucun cas être candidats à l'élection présidentielle à venir". L'ambassadeur français à l'ONU, Nicolas de Rivière, a estimé que la résolution comportait "des messages forts quant à la transition politique malienne et la tenue des élections le 27 février 2022". "L'organisation de cette élection est une priorité absolue", a-t-il souligné.

Source : l'Aube

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Oumarou Emballo à Bamako : Les dessous d'une visite



Il y a de cela quelques jours, le président bissau-guinéen, Oumarou Sissoko Emballo, a séjourné dans notre pays. À son arrivée, il a été accueilli à l'aéroport par le président de la transition, Assimi Goïta, et a tenu à préciser les raisons officielles de son déplacement chez nos confrères de la télévision nationale.

L'hôte du Mali dira son appartenance à la CEDEAO et le respect qu'il a pour les consignes de cette institution sous régionale qui a suspendu notre pays de toutes ses instances. Il dira qu'il est là pour rendre visite à « ses parents maternels » et révéla que sa maman est d'origine malienne. Ceci était le côté officiel de cette visite qui avait, à n'en pas douter, d'autres raisons. Le président Emballo était venu réitérer aux nouvelles autorités les mesures non-négociables de la CEDEAO à l'endroit de notre pays et sa transition ; à savoir : l'organisation de la présidentielle en février 2022. Il a, d'ailleurs, annoncé que ce message a été transmis au Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga.

Rassemblées par la Rédaction / Source : Nouvelle Libération

Organe Unique de Gestion des élections : Les partis politiques divisés sur la question

Pour l'ex-majorité présidentielle « Ensemble pour le Mali » (EPM), il faut surseoir à ce projet de mise en place d'un organe unique de gestion des élections au regard du temps imparti pour la transition. Selon Zoumana N'Tji Doumbia, membre de l'EPM « il faut aller aux élections avec les structures existantes pour permettre au pays de sortir de l'époque de la transition ».

Le Premier vice-président du parti Yélèma, Boubacar Amadou Dicko, pense qu'un organe indépendant de gestion des élections sera capital pour la transparence des échéances. Selon lui, cet organe pourrait être un moyen d'éviter les contestations post-électorales. « La mise en place de l'organe unique de gestion des élections est faisable. Nous avons les compétences et tout ce qu'il faut pour le mettre en place », affirme le 1er vice-président du parti Yélèma. « Nous sommes aujourd'hui dans la transition parce qu'ils ont failli et parce que les élections ont été bâclées. Donc pour sortir de la transition par la bonne manière, nous devons organiser des élections transparentes par la mise en place de l'organe unique de gestion », poursuit Boubacar Amadou Dicko. Les travaux qui ont pris fin, hier, mercredi 30 juin, devraient aboutir à un

Examens de fin d'année : Les autorités veulent « empêcher la fraude et la fuite des sujets »



Des examens propres et crédibles. Voilà l'objectif que se fixent les autorités de la transition, cette année, affirme Sidibé Dédéou Ousmane, ministre de l'éducation nationale. Selon elle, ceci reflétera les efforts réels des enseignants et des élèves durant une année scolaire. « J'avais dit en boutade à mes collaborateurs qu'on va l'appeler deux F, fuite et fraude. Mais ce matin en lisant les documents, je me suis rendu compte qu'il y a en fait trois F, c'est-à-dire les faux sujets, les fuites et les fraudes au cours des examens donc c'est vraiment l'occasion pour que toute tendance confondue tous les partenaires de l'école, anciens, nouveaux, que nous nous mettions ensemble pour prévenir le phénomène des trois F », dit la ministre.

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le secteur de l'éducation doit être considéré dans sa globalité. A cet effet, Pr Amadou Kéïta invite tous les acteurs à s'engager pour que l'école malienne puisse sortir de cette situation. Selon lui, « lorsqu'on a tous ses diplômes en ayant jamais fraudé, en ayant jamais demandé une faveur à qui que ce soit, je pense qu'on a le droit de se tenir debout fièrement devant tout le monde ».

Pour aider le département de l'éducation à combattre ce phénomène ».

Source : L'Aube



consensus sur l'organe ou les organes chargés d'organiser ces élections. Par ailleurs, la plate-forme "Synergie 22" exige un chronogramme clair pour les élections à venir. Selon les responsables de l'organisation, le chronogramme produit par le gouvernement de Moctar Ouane est « irréaliste », au regard du temps imparti de la transition. Ils demandent aux autorités de la transition de se consacrer aux élections notamment la présidentielle et les législatives.

Source : L'Aube

Comité de Suivi de l'Accord : La clarification s'impose

La quarante troisième session du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) pour la Paix et la Réconciliation au Mali s'est tenue le mardi, 29 juin 2021, à Bamako. La monotonie des sessions a été rompue à cette occasion avec la présence du Premier ministre de la Transition, Choguel Kokalla Maïga, venu exprimer la volonté du Gouvernement de faire progresser les travaux de la mise en œuvre dudit Accord. En effet, six ans après sa signature à Bamako, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation peine à être appliqué à cause des difficultés relatives à certaines de ses clauses dont les populations maliennes demandent la relecture à défaut de la renégociation. L'important discours du Premier ministre de la Transition a provoqué un grand soulagement au sein du Comité quant à l'engagement des autorités de la Transition dans la « mise en œuvre intelligente » de l'Accord. Cependant des questions restent en suspens qui méritent clarification.

Les participants à la quarante troisième ses-

sion du CSA retiendront celle-ci comme un des moments forts dans le processus de mise en œuvre dudit Accord « rehaussée par la présence de S.E.M. Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre de la transition », souligne le Communiqué sanctionnant la session. En effet, la présence du Premier ministre de la Transition à une session ordinaire du CSA est un symbole fort qui atteste de la volonté des autorités de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord signé à Bamako les 15 mai et 20 juin 2015. En effet, les parties impliquées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ont, depuis six ans, évoqué ses lenteurs liées tant à des questions techniques qu'à la mauvaise foi des uns et des autres. On se souvient que le Colonel Assimi Goïta, aussi bien dans sa prise de parole après le coup d'État du 18 août 2020 que lors de sa prestation de serment en tant que Président de la Transition, a affirmé et réaffirmé la volonté des autorités maliennes d'une application intégrale de l'Accord pour la Paix et la Réconcilia-

tion au Mali.

La présence de Choguel Kokalla Maïga à cette quarante troisième session du CSA fait suite à la rencontre au mois de juin 2021 entre le Président de la Transition et son Premier ministre avec une délégation de la coordination des Mouvements armés à la suite de la nomination de ce dernier en tant Chef du Gouvernement. Les Mouvements armés avaient en effet besoin d'être rassurés car Choguel Kokalla Maïga était un des plus farouches opposants à l'Accord de paix particulièrement son application en l'état. C'est pourquoi sa présence à la présente session a été perçue comme le signe d'une décrispation entre le Gouvernement et les groupes armés de la Coordination des Mouvements de l'Azawad et de la Plateforme, tous signataires de l'Accord de Bamako issu du processus d'Alger. Le moins que l'on puisse dire est que la venue du Premier ministre de la Transition à ladite session a été favorablement accueillie car celui-ci « a eu l'occasion d'interagir de façon approfondie et constructive avec les représentants des mouvements signataires », indique le Communiqué de fin de session.

Dans son intervention devant le CSA, Choguel Kokalla Maïga « a souligné l'importance pour les Maliens de se parler en se disant





convaincu que, grâce au dialogue, ils parviendront toujours à des réponses partagées à leurs problèmes pour peu que les principes fondamentaux de la République du Mali que sont l'unité nationale, l'intégrité territoriale du pays, la forme républicaine et laïque de l'Etat, soient préservés », peut-on lire dans le texte du Communiqué qui poursuit en affirmant que « Les participants se sont félicités de l'engagement du Premier ministre à faire tout ce qui est en son pouvoir pour diligenter la mise en œuvre de l'Accord et consolider son appropriation nationale ». En dépit de la mention de la « mise en œuvre intelligente » de l'Accord « L'importante déclaration du Premier Ministre a été versée aux documents de travail du CSA ». Cependant, le Premier ministre n'a pas encore expliqué ce qu'il entend par « mise en œuvre intelligente ». En l'absence de toute explication de ce concept, les groupes armés n'ont aucune raison de s'inquiéter ou d'émettre des réserves.

Pourtant, Choguel Kokalla Maïga ne peut pas continuer longtemps à faire l'économie d'une explication de texte au moment où son « Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la paix et la Réconciliation nationale, Colonel-major Ismaël Wagué a passé en revue l'état de la mise en œuvre des engagements pris lors des deux précédentes sessions ». Ainsi, indique le Communiqué, « Les participants ont noté, avec satisfaction, en particulier le déploiement de la troisième compagnie du ba-

taillon de l'armée reconstituée basé à Kidal et la validation par le Comité de pilotage du Fonds de développement durable (FDD), lors de sa deuxième réunion tenue le 29 avril 2021, de seize (16) projets de développements, dont neuf (9) au titre des régions du nord du pays ». Ainsi, tout se passe comme si le CSA est dans la dynamique de l'application intégrale de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger. C'est ce qui ressort des recommandations des participants qui demandent « - l'opérationnalisation d'ici la prochaine session du CSA des bataillons reconstitués de Gao, de Tombouctou et de Kidal ;

- la reprise, à brève échéance, des discussions de niveau décisionnel sur les aspects restants du volet Défense/Sécurité de l'Accord et la tenue d'une session extraordinaire du CSA à une date à communiquer par le Président du CSA pour permettre aux parties maliennes d'informer leurs partenaires internationaux de l'état de leurs consultations et solliciter en tant que de besoin, leurs assistances ;

- la relance des consultations dans la perspective de l'adoption du projet de loi sur la police territoriale ;

- l'initiation de concertations de fond sur les réformes institutionnelles et politiques découlant de l'Accord dont les résultats seront également présentés lors de la session extraordinaire mentionnée plus haut ; ».

Plus vite le Premier ministre de la Transition s'expliquera sur le concept de « mise en œuvre

intelligente de l'Accord » mieux ce sera car cela permettrait à chaque partie de se faire une idée réelle de la volonté des autorités de la Transition de faire progresser l'Accord. L'adjectif « intelligente » est ici flou et peut être interprété de différentes façons selon que l'on soit dans l'un ou l'autre camp. En tout cas il ne signifie nullement « relecture » encore moins « renégociation » et peut donc parfaitement convenir aux mouvements armés qui n'y voient pas la remise en question fondamentale des termes de l'Accord de Bamako. Or le Dialogue national inclusif (DNI) et les Concertations nationales ont toutes recommandé une relecture de l'Accord comme solution au conflit qui oppose les Maliens depuis 2015. Les Maliens ont plus que jamais besoin d'une clarification sur les intentions de la Transition à conduire l'Accord de paix. L'application in extenso de l'Accord issu du processus d'Alger pourrait gravement contrarier les Maliens qui attendent des autorités de la Transition l'application stricte de toutes les recommandations issues des différentes concertations auxquelles ont participé toutes les couches de la société malienne. C'est pourquoi la Clarification des autorités de la Transition sur la mise en œuvre de l'Accord s'impose d'autant plus que l'ambiguïté autour de « la mise œuvre intelligente de l'Accord » autorise toutes les dissimulations de la part des mouvements armés

■ Diala Thiény Konaté

Ecole Nationale de Police : Des de nouveaux outils pédagogiques à l'usage des forces de sécurité

La salle polyvalente de L'Ecole Nationale de Police (ENP) a servi de cadre à une cérémonie de présentation et de diffusion des outils pédagogiques de la Police Nationale. L'évènement était placé sous la présidence du Directeur Général Adjoint de la Police Nationale, le Contrôleur Général Youssouf Binima, en présence de l'Inspecteur en Chef de la Police, le Contrôleur Général Issa Konaté, du représentant de l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH), M. Fomoroquè Camara, du Directeur de la Formation de la Police Nationale, du Directeur de l'ENP, des représentants de la Garde et de la Gendarmerie nationales, ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Il s'agit du manuel et du guide de poche en Droit de l'Homme, ainsi que du guide sur la déontologie policière. Pour rappel, dans le cadre du partenariat avec l'Institut Danois des Droits de l'Homme en termes d'outils pédagogiques, l'Ecole Nationale de Police du Mali avait élaboré un manuel et un guide de poche

en Droits de l'Homme en 2017, révisé en 2021, et élaboré la même année, un guide sur la déontologie policière.

Entièrement élaboré par le groupe de travail composé d'officiers de la Police Nationale avec l'appui technique et financier de l'IDDH, ces documents imprimés à 1000 exemplaires ou plus chacun, permettront de renforcer le professionnalisme des Forces de Sécurité en vue de la promotion et la protection des droits de l'homme.

Occasion saisie par le Directeur de l'Ecole Nationale de Police, le Commissaire-Divisionnaire Sory Ibrahim O. Sidibé pour remercier chaleureusement remercié l'Institut Danois des Droits de l'Homme pour la synergie de leur action dans la réalisation de ces outils pédagogiques. Il a ensuite saisi l'opportunité pour inviter les fonctionnaires de police à l'appropriation de ces outils.

Quant au Directeur Général Adjoint de la Police Nationale, le Contrôleur Général Youssouf Binima, il a, au nom de la hiérarchie, réitéré ses

sincères remerciements à tous les partenaires techniques et financiers qui, depuis des années, œuvrent pour le renforcement des capacités de l'ENP. Selon le DGA de la Police, le respect de valeurs démocratiques, inscrit dans le plan stratégique du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, contraint la Direction Générale de la Police Nationale à envisager toutes actions de soutien contribuant à relever l'image du service public rendu. Il a instruit au Directeur de la Formation à ce que la vulgarisation de ces ouvrages soit effective tant dans la formation initiale que continue.

Le représentant de l'Institut Danois des Droits de l'Homme, M. Fomoroquè Camara a vivement remercié l'Union Européenne, la Direction Générale de la Police Nationale et tous les partenaires techniques et financiers de la police de leurs multiples efforts. Il a au nom de l'IDDH adressé ses sincères reconnaissances au groupe de travail qui s'est inlassablement attaché à la rédaction de ces outils. Il n'a pas manqué d'encourager les futurs apprenants qui seront appelés à se servir de ces outils à plus de persévérance afin d'en tirer les meilleurs profits.

La remise d'un exemplaire de ces ouvrages au représentant de la Garde et de la Gendarmerie nationales et à la presse a marqué la fin de cette cérémonie.

■ Yama DIALLO





Sécurité alimentaire : AICS prône la culture du développement vert

A la faveur des travaux du 2ème comité de pilotage de l'initiative présidentielles brigade verte pour l'emploi et l'environnement tenus, le jeudi 1er juillet 2021, la directrice de l'agence Italienne du développement vert, Alessandra Piermattei, a annoncé la réalisation du projet d'aménagement de 3.000 ha dans les régions de Kayes et Nioro du Sahel.

On notait la présence du ministre du commissaire à la sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, la directrice de (AICS), Mme Alessandra Piermattei et le Coordinateur du projet d'aménagement de 3000 ha dans les régions de Kayes et Nioro du Sahel, El Hadji Sy. Ce programme est financé à hauteur de 9 millions d'euros soit 5 903 613 000 FCFA par l'Italie. La contribution du Mali à la mise en œuvre du projet a été évaluée à 508 107 Euros soit 360 millions de FCFA pour les 3 ans

Intervenant au nom de sa structure, Mme Alessandra Piermattei, Directrice de l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), indique que les zones ciblées par cette phase pilote, de l'initiative présidentielle, dépendent largement du secteur agricole, pas-

toral et forestier. Et d'ajouter que ces régions sont fortement soumises aux effets du changement climatique.

Elle a rappelé que l'Italie participe à la construction d'une nouvelle culture de « développement vert ». Pour Mme Alessandra Piermattei, son pays est engagé à assurer la gestion et l'utilisation durable du capital naturel, à travers des actions de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité et de lutte contre la désertification.

Dans la mise en œuvre du Projet Présidentiel Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement, le ministre Ag Mohamed Ali a sollicité les parties prenantes à examiner et valider les modifications proposées sur le Plan Financier Général d'utilisation du crédit concessionnel. A l'en croire, les acteurs doivent élaborer la

mise à jour du Plan de Travail et le Budget Annuel (PTBA) 2020-2021.

Pour ce faire, l'initiative présidentielle a combiné des activités allant de la régénération de terres dégradées au reboisement de 3 000 ha dans les zones arides et semi arides du Mali. En ciblant des activités de résilience par le développement des zones de productions agricoles et maraichères, ce projet concernera... avec en arrière-plan des actions de promotion d'emplois décents pour 1 500 jeunes, en particulier des emplois verts.

« Quant aux effets du changement climatique, les épisodes de grandes sécheresses, les pluies diluviennes aux inondations dévastatrices engendrent des conséquences dramatiques sur les moyens de subsistance des populations. Ce fléau affecte les localités concernées étant réputées être des zones à forte migration », a-t-il insisté.

Ce projet, a dit le ministre du commissariat à la sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, pourrait s'ouvrir aux jeunes migrants de retour, à l'emploi temporaire d'environ 3.000 jeunes, avec l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

Enfin, il a réitéré ses remerciements à la coopération italienne pour son accompagnement et a assuré l'engagement de l'État malien à veiller à la mise en efficiente de ce projet.

■ Ibrahim Sanogo

Tombouctou et Taoudéni : Examen des propositions des organisations féminines sur les réformes politiques et institutionnelles

La Bibliothèque Fondo Kati a abrité les 15, 16 et 17 juin derniers, un atelier régional de consolidation des propositions de réformes politiques et institutionnelles. Organisée par le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP) et le Réseau des Jeunes Femmes Leaders des Partis Politiques Et des Organisations de La Société Civile (REJEFPO), cette importante rencontre a reçu l'appui de la Division des Affaires politiques de la MINUSMA.



La cérémonie d'ouverture présidée par le Directeur de Cabinet du Gouverneur de Tombouctou a réuni une trentaine de femmes des deux régions, en présence du Maire de la ville, du Directeur de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEEF), des représentantes du REFAMP et du REJEFPO ainsi que des membres du personnel des Affaires politiques de la MINUSMA à Tombouctou. Objectif : partager les propositions de réformes avec les représentantes locales des Organisation de la Société Civile OSC et recueillir leurs commentaires afin de consolider lesdites propositions, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Le gouvernement de transition du Mali est engagé dans des réformes politiques et institutionnelles, dans le cadre de la recherche de solutions à cette crise multidimensionnelle à laquelle le pays est confronté. Dans cette optique, le REFAMP en collaboration avec le REJEFPO ont travaillé par le biais de comités membres depuis novembre 2020 pour examiner les principaux textes juridiques et politiques relatifs aux processus politiques et institutionnels, en tant que contribution aux réformes, qui pourraient représenter des so-

lutions possibles au vu du contexte actuel du pays. « Il s'agit à travers cette initiative de permettre aux femmes de Tombouctou et Taoudéni d'émettre leurs préoccupations pour contribuer à la composition des textes qui seront soumis aux réformes en cours sans oublier les préoccupations qui sont propres aux deux régions. Il s'agit de prendre en compte l'aspect genre et l'aspect environnemental spécifiques à ces zones », a rappelé Koura DIARRA, chargée de communication du Réseau Des Jeunes Femmes Leaders Des Partis Politiques Et Des Organisations De La Société Civile.

Durant trois jours, les participantes ont travaillé sur les propositions relatives à la loi électorale, la charte des partis politiques, la loi organique portant élection des députés à l'Assemblée nationale et à la constitution. Les sessions ont été animées par des consultants du REFAMP et REJEFPO. Les présentations ainsi que les travaux de groupe menés ont été émaillés par des discussions sur ces différents documents de proposition. Ils ont permis aux femmes d'analyser les documents juridiques dans le contexte actuel avec ses défis et du point de vue du genre.

« C'est ma première fois de prendre connaissance de la loi électorale, la charte des partis politiques et la loi organique portant élection des députés à l'Assemblée. Nous avons fait une lecture minutieuse article par article de ces différents documents pour mieux nous approprier leurs contenus et y apporter nos préoccupations spécifiques. Nous avons aussi beaucoup insisté sur la loi 0052 (relative à la promotion du genre dans les fonctions électives et nominatives ndlr) qui a été votée dont l'application cause toujours un problème », a déclaré Mme MAIGA, Zainabou CISSE, femme leader politique de Tombouctou. « Je voudrais assurer de l'accompagnement constant de la MINUSMA aux femmes en général et celle de Tombouctou et Taoudéni en particulier pour lesquelles notre disponibilité reste tout entière », a conclu Crépin Patrick NGOCKO, Officier des Affaires politiques de la MINUSMA à Tombouctou.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Barkhane : Un retrait en trompe-l'œil ?

Le 10 juin, Emmanuel Macron annonçait la fin de l'opération barkhane, laquelle avait succédé en 2014 à l'opération serval, destinée à endiguer, au Mali, la menace djihadiste sur le Sahel. Comment interpréter ce retrait ? L'analyse de Jenny Raflick, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Nantes.

Le 10 juin, Emmanuel Macron annonçait la fin de barkhane, laquelle avait succédé en 2014 à l'opération serval. Il s'agissait d'endiguer au Mali la menace djihadiste sur le Sahel.

L'enlèvement d'Olivier Dubois en avril, le massacre de 160 habitants à Solhan le 6 juin, l'attaque contre des militaires français et maliens à la frontière burkinabé le 21, l'enlèvement, le même jour, d'un prêtre et de plusieurs fidèles dans le centre du pays, montrent que l'objectif n'a, de toute évidence, pas été atteint. Depuis mars 2017, l'offensive islamiste au Sahel s'est renforcée, sous l'influence du groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), la filiale la plus active d'AQ, qui a fédéré les forces de plusieurs groupes dans la région.

Le retrait est-il un aveu d'échec ?

Le retrait est-il un aveu d'échec ? C'était une des revendications des groupes terroristes actifs au Mali. Ils sauront exploiter cette victoire dans leur propagande. Mais la présence française nourrissait aussi leurs discours anti-impérialistes. La « neutralisation » par les forces françaises des terroristes engendrait les ap-

pels à la vengeance. Il n'y avait, de ce point de vue, pas de bonne solution.

En France, l'effritement du soutien à barkhane, à un an de la présidentielle, ne plaiderait pas en faveur de son maintien. En 2013, le risque d'attentat sur le sol français par des terroristes maliens avait été évoqué. Mais, si les groupes de la région s'en sont souvent pris aux occidentaux au Sahel, ils n'ont, pour l'instant, prudemment, pas frappé sur le territoire européen. La justification politique des pertes françaises au Sahel (plus de 50 militaires morts depuis 2013) est plus compliquée depuis le coup d'état qui a eu lieu au Mali et le rapprochement amorcé par le nouveau gouvernement avec les forces djihadistes de la région. L'annonce du retrait américain d'Afghanistan a, en outre, mis en lumière le risque d'enlèvement français au Sahel.

La France restera sans doute au Mali. Mais en partant sur un aveu implicite d'échec, Paris prend deux risques : celui de se décrédibiliser à l'international, notamment auprès de ses alliés africains. Celui de les pousser à négocier avec les groupes djihadistes de la ré-

gion. Car les États du Sahel, actuellement, ne sont pas aptes à lutter seuls contre le terrorisme. Il importe désormais de gérer ce retrait, de partir sans donner l'impression de fuir. D'où l'annonce d'un passage de relais aux Européens et aux Nations Unies, deux partenaires déjà présents : l'Europe via la mission de formation EUTM (1 000 allemands et espagnols), et la force Takuba ; l'ONU avec la mission pour la stabilisation du Mali (Minusma). Leur est-il possible de faire plus ? On souligne d'ores et déjà que la France restera sans doute au Mali. Déjà présentes avant 2013, les forces spéciales de l'opération Sabre devraient continuer leurs « éliminations ciblées ». Et l'Elysée d'utiliser l'aide au développement comme compensation à son désengagement militaire. Un danger guette désormais le gouvernement français : celui d'avoir à dissimuler sa présence dans une internationalisation ratée des forces anti-terroristes de la région. Il perdrait ainsi sur tous les tableaux. »

Source : ouest France



Dissolution du bureau de la section 5 d'ADP-MALIBA : COD dénonce !

Le Secrétaire Général d'ADP-Maliba du Bureau de la section 5, Cheick Oumar Diallo (COD), a animé une conférence de presse, le jeudi 24 juin 2021. Il dénonce...

Selon lui, ledit Bureau parallèle de la Section Commune V du District de Bamako a été installé en violation flagrante des textes et règlements intérieurs du parti ADP-Maliba par Youba Bah et son Secrétaire Général, Abdoulaye Sidibé, avec la complicité du Secrétaire politique, Boubacar Baba Kéita.

Selon Cheick Oumar Diallo, le mode de convocation de cette fameuse « conférence extraordinaire » a été violé par Youba Bah et son Secrétaire Général. « Conformément aux textes, c'est le Secrétaire Général de la Section qui est le seul habilité à la convoquer ».

Conditions de quorum ? Il précisera que seuls 38 Délégués sur les 104 qui étaient présents ont voté. « Cela est peu pour élire un nouveau Bureau. Pour renouveler le Bureau que je dirige, les textes disent quatre ans. Et ils ont tenu cette Assemblée extraordinaire alors que le Bureau que je dirige n'a que 6 mois d'existence », dit-il.

Autre acte de violation fait par les « violeurs » de nos textes, poursuit COD, est que c'est au comité exécutif de l'ADP-Maliba réuni, de prononcer la dissolution du Bureau. Ce qui n'a pas été le cas. « C'est dire qu'une section ne peut pas s'auto-dissoudre. Aussi, qu'au-

cune notification ne m'a été adressée dans ce sens étant membre du Comité exécutif du parti. Le Comité exécutif ne s'est jamais réuni à plus forte raison dissoudre le Bureau de la section de la Commune V. Et je n'ai jamais été entendu par quiconque du CE sur le sujet », précise Cheick O. Diallo.

Pour lui, Youba Bah et Abdoulaye Sidibé ne font que piétiner les textes au vu et su de tous, chose que je ne peux accepter sans agir ; car, j'ai adhéré à ce parti pour le respect des textes, pour la justice, le respect du Droit : « C'est pour cette raison d'ailleurs que je leur demande de clarifier leur mode de gestion du parti politique. Est-ce en foulant au pied les textes et règlements du parti ? Et les demandes du Président d'Honneur de l'ADP-Maliba, Aliou Boubacar Diallo, au respect des textes sont restés vains. Je ne m'accroche pas aux postes, dit-il, mais ce sont des textes et statuts du parti qui nous orientent ; ils sont sacrés et doivent être respectés par tous les militants pour donner le bon exemple ». Je ne sais pas ce que je fais d'illégal, rappelle COD, mais depuis le congrès, Youba Bah et son Secrétaire Général veulent m'abattre. « Ils sont allés jusqu'à encourager une rébellion au sein même du Bureau national des jeunes. Lors des législatives 2020, ce sont les mêmes Youba Bah et Abdoulaye Sidibé qui ont tout mis en œuvre pour empêcher ma candidature. Mais, leurs efforts sont restés vains ; car, j'ai remporté les élections primaires, haut les mains. Mais, ils ont travaillé pour m'écarter lors des députations », ajouta-t-il.

Aussi, lors du renouvellement des Bureaux en Commune V, Cheick O Diallo indique avoir subi toutes sortes d'agressions politiques de la part de Youba Bah et Abdoulaye Sidibé. « Ils avaient tout fait pour me faire barrage et de faire annuler la mise en place de la section », selon lui. Et d'ajouter : « le Secrétaire Général Abdoulaye Sidibé a une dent contre moi ; car, il a été terrassé par moi dans sa commune (Commune IV de Bamako) pour le contrôle de la Coordination du District de Bamako ».

« Je le dis clairement, c'est un parti qui me tient à cœur. Et je me battrai pour le respect de ses textes et règlements intérieurs et du respect mutuel entre les militants au sein du parti », a-t-il conclu.

MS / Source : L'Aube



Organe unique de gestion des élections : La synergie 22 plaide pour la publication d'un chronogramme clair, précis et réaliste

Cette plateforme des Organisations de la société civile (OSC) dit avoir pris acte de la création et l'opérationnalisation de l'Organe unique de gestion des élections (OGE)

Fidèle à une tradition instituée, il y a quelques mois de cela, la Synergie 22 a rencontré ce jour 28 juin 2021, à la Maison de la presse, les hommes des médias. L'objectif visé par la tenue de cette énième conférence de presse, était d'informer ces derniers sur la situation évolutive, par rapport à l'organisation des élections, qui doivent mettre fin à cette période transitoire en cours.

Comme à l'accoutumée, la conférence de presse était animée par le président de cette plateforme, Dr Ibrahima Sangho, assisté de quelques membres de ladite synergie.

Dr Sangho dans ses propos lumineux, a d'abord fait un rappel historique des organes créés, en faveur de l'organisation des élections en République du Mali. Notre pays, a-t-il expliqué, a eu à expérimenter plusieurs types d'administrations électorales, à savoir : l'Organe unique de gestion des élections, de 1992 à 1996, à travers le ministère de l'Administration du territoire ; l'Organe unique de gestion des élections, de 1997 à 1998, avec la CENI et les Organes de gestion et de supervision, de 1999 à nos jours, avec le ministère de l'Administration du territoire, comme organisateur principal ; la Délégation générale aux élections avec comme missions l'élaboration et la gestion du fichier électoral et le financement public des partis politiques et la CENI comme organe de suivi et de supervision de l'ensemble du processus électoral.

Le conférencier du jour a ensuite partagé avec l'auditoire les différentes recommandations auxquelles la synergie tient beaucoup. Pour une transition apaisée et inclusive, elle a recommandé : qu'un chronogramme clair, précis et réaliste, soit publié pour définir la période des réformes et celle des élections nécessaires de fin de transition ; que la Société civile, les partis politiques et les autorités de la transition développent et mettent en œuvre une stratégie d'éducation civique et électorale



afin d'informer et de sensibiliser les citoyens et citoyennes sur les réformes à entreprendre et les élections de fin de transition, etc.

S'agissant des élections crédibles inspirant une confiance à toutes les parties prenantes : la Synergie 22 demande : d'intégrer la publication en ligne des résultats des scrutins par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats ; de revoir à la hausse le nombre actuel de 147 députés déterminés suivant le recensement administratif de 1996, en prenant en compte les chiffres du dernier recensement de la population ; de changer le mode de scrutin actuel pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale (majoritaire uninominal ou plurinominal à deux

tours), etc.

Quant à une meilleure gouvernance après la transition, cette plateforme des OSC conseille : de revoir les modalités de désignation des membres de la Cour constitutionnelle ; de relire les attributions de celle-ci ; de supprimer la simple participation de 15% aux élections dans les critères de l'aide publique aux partis politiques et de mettre les verrous pour l'appréciation des coups d'État ou putschs, afin d'éviter les problèmes de qualification et d'empêcher toute amnistie aux putschistes.

Diakalia M Dembélé

Source : Journal le 22 Septembre- Mali

Café littéraire au tour du livre de Yamoussa Camara : Acte sept ouvre les débats

La lecture, c'est une vertu irremplaçable qui enrichit le savoir et fortifie la mémoire. Ce paradigme de Salim Boudiaf a inspiré l'association Acte sept qui a organisé un café littéraire autour du livre de l'ancien ministre de la défense et des anciens combattants, Yamoussa Camara. Cet espace intellectuel a enregistré une pléiade de passionnés des œuvres littéraires.

L'activité a été modérée par Boureima Diakon qui a livré une vue panoramique de l'œuvre de Yamoussa Camara. Un livre que tous ceux qui aspirent à diriger ce pays doivent lire et tirer les leçons. Selon lui, il faut impulser la lecture et l'écriture à travers l'organisation de ces genres d'activités. La lecture est un art et tout le monde n'est pas artiste. La promotrice de Figura édition, Fatoumata Keita, a précisé qu'elle a fait la connaissance d'Acte sept depuis 2006. « Acte sept a été la première structure à publier ici au Mali dans un petit livre, un collectif d'écrivains qui intitulé Femme et stéréotype au Mali ou il avait fait une résidence d'écriture rassemblant des jeunes écrivains en herbe dont je faisais partie à l'époque. Cette équipe était piloté par une grande écrivaine Ivoirienne. Figura édition est

une structure, peut-être la plus jeune de la place. Nous sommes nés depuis 2019. A l'origine, je suis écrivaine, auteur d'une douzaine d'ouvrage. C'est partant de plusieurs constats que j'ai essayé de venir sur le terrain de l'édition et d'apporter ma pierre, pas maintenant en tant qu'écrivaine mais en tant qu'éditrice pour aider d'autres jeunes auteurs. Le livre de Yamoussa Camara était notre dixième parution. Je tiens à préciser qu'en 5 jours, on avait épuisé le stock. Ce livre a fait couler beaucoup de salive », a-t-elle dit. Le promoteur de l'association Acte sept Adama Traoré, a eu le privilège de présenter son association. « Notre association a été créée en 1994. Nous avons le récépissé de l'administration territoriale pour exercer en tant qu'association culturelle. Nous avons trois pour

l'homme et 4 pour la femme. Sur le logo d'acte sept, il y a le cheminement de la connaissance de l'idéogramme bamanan. La connaissance qui avec l'ardeur du Ciwara stylisé qui fait le travail, qui produit la richesse et dont le socle est le pouvoir. Acte sept a, à son actif plusieurs réalisations qui sont entre autres : l'organisation du théâtre des réalités, des ateliers de culture, le recensement de 105 femmes instrumentistes menacées dans la région de Sikasso. Nous avons en place sur toute l'étendue du territoire la coalition pour la diversité de la culture », a-t-il dit.

Selon Yamoussa Camara, c'est après son procès dans l'affaire dite des bérets rouges, au mépris de la décence et des scrupules de consciences. Dans cet ouvrage, l'auteur dépeint le tableau sombre de la mauvaise gouvernance jalonnée par l'immixtion des politiques dans les affaires judiciaires. A l'en croire, cet outrage lui a permis d'établir sa part de vérité en passant au crible le processus de déploiement des renforts sur un théâtre d'opération. Très méthodique, à travers un schéma qui retrace la nomenclature de la chaîne de commandement. Pour lui, le développement de schéma permettra quiconque à situer les responsabilités concernant cette macabre tragédie.

■ Ibrahim Sanogo



Faits divers à San : Le faux marabout tombe

L'homme ne choisissait pas ses victimes au hasard pour les gruger par téléphone. Il est parvenu à se remplir la poche avant que la situation ne vire au vinaigre pour lui.

MS dit Yoro est un escroc hors pair qui vient de tomber entre les mains de la police dans la nouvelle Région de San. À la différence des autres bandits de grand chemin, ce jeune homme était un partisan du moindre effort comme on le dit. Il ne cherchait pas à braquer un motocycliste avec une arme, encore moins à s'introduire dans la boutique d'un commerçant pour le déposséder de ses biens. Il a préféré mettre tout son savoir de malheur à l'usage du téléphone portable avec lequel il grugeait ses victimes à distance pour les déposséder de leur argent.

Cet homme possédait de nombreuses puces de téléphones portables. Apparemment, le nommé Yoro fait partie de ces individus qui se cachent derrière le nom de Dieu le Tout-Puissant pour devenir multimillionnaire en un temps record au vu et au su de tout le monde sans que personne ne puisse rien suspecter dans son voisinage. Heureusement que Dieu veille au grain. Il finit toujours par dévoiler ces faux marabouts au grand jour, aussi longtemps qu'ils dureront dans du faux.

La technique de Yoro était aussi simple qu'efficace. D'abord, il choisissait toujours ses victimes parmi des gens qu'il a connus dans un passé. Il les contactait à leur surprise pour les annoncer une mauvaise nouvelle. Autrement dit, un malheur imminent dont ses proches pourraient être victimes dans le cas où ils ne font pas de sacrifices dans l'immédiat. Mais avant, Yoro se présentait à ses futures victimes comme étant un dévot qui a non seulement le pouvoir de lire le futur, mais un homme qui peut également anticiper le problème pour éviter que le malheur ne tombe sur ses potentielles victimes. Des victimes qu'il n'hésitait pas, dans certains cas, à menacer de mort lorsqu'il a compris que ces dernières sont réticentes face à lui.

Bien que cette façon de faire semblait facile, le faux marabout parvenait à faire de nombreuses victimes à travers la localité de San et ses environs. La pratique était quasiment

devenue une source de revenus intarissables pour lui. Ce faux médium trouvait généralement ses victimes dans le milieu de la gent féminine. Selon nos sources, c'est une dame que nous désignons par son initiale M qui a été sa dernière victime avant que les policiers ne lui mettent le grappin dessus.

Le faux marabout était parvenu à entrer en contact avec cette dernière établie à Bamako. Une fois que Yoro est entré en contact avec elle, et qu'elle lui a prêté une oreille attentive, il a mis sa machine infernale en marche. Après quelques minutes de communication téléphonique durant lesquelles il a convaincu son interlocutrice, dame M lui aurait envoyé une somme de 775.000 F CFA.

Des victimes de ce genre, Yoro les a eues dans le milieu des femmes toutes catégories sociales confondues. Selon certaines de nos sources, l'homme se montrait tellement convainquant avec ses victimes que certaines de celles-ci restaient sans voix en écoutant ce qu'il leur racontait comme histoire. Curieusement, aucune de ces victimes ne cherchait à comprendre quelque chose, pour connaître la vraie nature d'un interlocuteur quasi-inconnu pour elles. Pratiquement, toutes les victimes de Yoro croyaient dur comme fer, qu'il était la solution à leurs problèmes. Mais, en dépit de ces connaissances occultes, le faux marabout n'a pas su que son temps était arrivé et qu'il allait bientôt être mis aux arrêts par la police.

Pour que cela soit, avec la collaboration des populations, le commissaire divisionnaire Mamby Traoré et ses hommes de la Brigade de recherches ont misé sur les renseignements fournis çà et là à propos du faux marabout qui avait déjà fait de nombreuses victimes.

L'arrestation de Yoro est partie de la dénonciation d'un anonyme qui savait beaucoup sur lui. Cet informateur a expliqué aux limiers qu'officiellement, l'homme se faisait passer pour un éleveur alors qu'il ne possède pas la moindre



de tête d'animal. Et lorsqu'il appelle ses victimes par téléphone, c'est pour se présenter comme un grand marabout qui sait lire dans le futur des gens. Mais surtout leur trouver des solutions rapides à leurs problèmes personnels.

À partir de ce moment, les éléments de la BR ont commencé à filer le faux marabout à son insu. Et ils recueillaient toujours en parallèle, des informations plus compromettantes les unes que les autres à son sujet. Selon nos sources, Yoro s'apprêtait à prendre la tangente alors qu'il avait senti le vent tourner en sa défaveur. C'était trop tard pour lui, car les policiers l'avaient discrètement encerclé sans qu'il ne le sache.

Ainsi, l'homme a été interpellé et conduit manu militari dans les locaux de la police pour y être entendu. Une perquisition à son domicile a permis aux policiers de trouver dans sa chambre la coquette somme de 2.150 000 FCFA. Il venait également d'acheter une Toyota Corolla à 2,8 millions de FCFA. A cette voiture, s'ajoutent les documents d'un terrain à usage d'habitation, acheté à 1 million FCFA et un bâtiment à étage estimé à plus de 10 millions de francs CFA à San-Médine.

Malgré toutes ces preuves, au cours de son audition, il a tenté de justifier la provenance de tous ses biens. Ainsi, il voulait convaincre les officiers de police judiciaire de la légalité de ce qu'il faisait au téléphone, et qui lui a permis d'acquiescer tous ces biens. Ces justifications semblaient insuffisantes pour que les policiers diligentent son dossier et le renvoyer au parquet du tribunal de grande instance de la Région de San.

Tamba CAMARA
Source : Essor

États-Unis : La Trump Organization et son directeur financier inculpés par la justice

La Trump Organization, le groupe familial de Donald Trump, et son directeur financier vont être inculpés ce jeudi 1er juillet pour des délits fiscaux par les procureurs de New York, affirment plusieurs journaux américains, citant des sources proches du dossier.



Selon le Wall Street Journal, le New York Times et le Washington Post, l'inculpation porte sur des avantages en nature accordés au directeur financier de la holding, Allen Weisselberg, fidèle parmi les fidèles de Donald Trump, et présumés non déclarés au fisc. Allen Weisselberg devrait être présenté jeudi à un juge, qui lui signifiera les chefs d'accusation retenus contre lui, selon les médias américains. L'acte d'inculpation devrait alors être rendu public.

L'ancien président américain et les membres de sa famille ne devraient pas être inquiétés, au moins dans un premier temps, par les procureurs qui enquêtent depuis deux ans sur l'entreprise immobilière qui gère également des hôtels de luxe et des clubs de golf. L'inculpation d'Allen Weisselberg viserait, de l'avis général, à le mettre sous pression afin qu'il

accepte de collaborer avec les enquêteurs pour apporter à l'accusation davantage d'éléments à charge.

Sollicité il y a plusieurs semaines pour déterminer si des poursuites pouvaient effectivement être engagées, un grand jury a donné son feu vert au procureur de Manhattan, Cyrus Vance, pour aller de l'avant, selon les trois quotidiens.

Un revers pour Trump
Comptable de formation, Allen Weisselberg, 73 ans, a fait l'essentiel de sa carrière dans l'empire immobilier de la famille Trump, qu'il avait intégré en 1973. Lorsque Donald Trump était entré à la Maison Blanche en 2017, il avait été chargé de gérer la Trump Organization avec les deux fils du nouveau président, Eric et Donald Jr.

Ces inculpations, si elles sont confirmées, se-

raient un revers pour Donald Trump qui laisse entendre qu'il pourrait être candidat à l'élection présidentielle de 2024. Il reste très présent sur la scène politique, demeure l'homme fort du Parti républicain et a repris la semaine dernière les grands meetings qui ont fait sa marque de fabrique.

L'ancien président, désormais domicilié en Floride, avait qualifié à nouveau lundi ces enquêtes de la justice de New York de « continuation de la plus grande chasse aux sorcières de tous les temps ». Il avait aussi accusé les procureurs démocrates d'être « prêts à tout » pour entraver ses ambitions politiques, « en allant jusqu'à commettre des fautes professionnelles ».

Source : RFI avec AFP

Gabon : 15 ans de prison pour trois militaires auteurs du coup d'État manqué de 2019

À l'issue d'une audience qui a duré jusqu'aux petites heures du jeudi 1er juillet 2021, la cour militaire spéciale a condamné à 15 ans de prison le lieutenant Kelly Ondo, ainsi que deux membres de la garde républicaine. Les trois hommes sont condamnés pour leur rôle dans la tentative de coup d'État de janvier 2019. Les avocats des prévenus annoncent déjà des pourvois en cassation.

Pour atteindre à la sûreté intérieure de l'État, association de malfaiteurs et vol, le lieutenant Kelly Ondo, chef du commando membre de la garde républicaine, a ris-

qué très gros. Dans ses réquisitions, le procureur de la République a requis contre eux la réclusion criminelle à perpétuité et 100 millions de francs CFA d'amende.

Cependant la cour n'a pas suivi ses réquisitions et les trois jeunes officiers écoperont de 15 ans de réclusion criminelle, 31 millions de francs CFA d'amende et une radiation de l'armée. « Nous allons nous pourvoir en cassation », a tout de suite déclaré leur avocat.

Un autre élément de la garde républicaine, peu convaincu du projet de Kelly Ondo, a été acquitté tout comme les cinq gendarmes qui montaient la garde à la Maison de la radio cette nuit du 16 janvier 2019, date du coup d'État manqué. À la fin du délibéré, les gendarmes et leurs épouses se sont longuement embrassés, ils ont versé des larmes.

Source : RFI



malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



Jeux africains de la Zone 2 : Bamako accueillera ce grand rendez-vous sportif en décembre prochain

En prélude de l'organisation très prochaine des Jeux olympiques africains qui se tiendront à Bamako en décembre prochain, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Mossa Ag Attaher et le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha BERRAF ont signé le mardi 29 juin, dans son cabinet, un protocole d'accord pour l'organisation des Jeux africains de la Zone 2 dans notre capitale, Bamako et le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives. Ce grand rendez-vous sportif regroupera, en plus des 8 pays de l'ACNOA, plusieurs autres pays invités conformément à la demande du président de l'ACNOA, Mustapha BERRAF, en commun accord avec les autorités maliennes, sous l'égide de notre dynamique ministre en charge des Sports, Mossa Ag Attaher.

La présente cérémonie de signature du protocole d'accord intervient en marge de la visite de travail et d'amitié au Mali, du président de l'Association des Comités nationaux olym-

piques d'Afrique, depuis samedi dernier. Au cours de son séjour au Mali, Mustapha BERRAF a été reçu par le Président de la Transition, colonel Assimi Goïta.

A travers ce protocole d'accord, les deux parties se sont engagées à mettre en œuvre entre autres points : l'organisation des Jeux africains de la Zone 2 de l'ACNOA et le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives au Mali.

Ainsi, dans son mot introductif, le ministre Mossa Ag Attaher, a indiqué que c'est après un échange entre son département en charge des Sports et le Comité national olympique et le président de l'ACNOA qu'ils ont décidé de procéder aujourd'hui à la signature de cet accord pour la réussite de ce grand rendez-vous de la jeunesse. « J'ai expliqué au président Berraf et au président Habib Sissoko, du CNOM, que notre pays a besoin de montrer au monde entier que le Mali est un pays qui vit, un pays qui innove, un pays qui agit et un pays dans lequel le sport et la jeunesse occupent toutes leurs places. Nous allons aussi montrer à l'univers que le Mali demeure une destina-

tion quand on veut découvrir l'énergie, la force et la puissance de la jeunesse africaine», a déclaré le ministre.

A sa suite, le Président de l'Association des Comités nationaux olympique d'Afrique (ACNOA) a réaffirmé toute sa fraternité, sa solidarité et sa disponibilité envers le peuple malien. Mustapha Berraf a également exprimé son soutien au Président de la transition, colonel Assimi Goïta, avec qui il a eu une audience très fructueuse lundi 28 juin passé au Palais présidentiel de Koulouba. Pour lui, « le Président de la transition a une vision moderne basée sur des questions de modernité. Je lui souhaite une bonne réussite dans sa mission». L'un des temps forts de la cérémonie a été la remise de cadeaux de part et d'autre pour immortaliser la rencontre. A cette occasion le président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, a décerné une médaille du mérite olympique africaine au ministre Mossa Ag Attaher pour son leadership au développement des sports maliens.

En retour, le ministre Mossa Ag Attaher a remis au président Berraf un tableau intitulé la clé du désert qui signifie dans la culture touarègue l'ouverture des portes du bonheur.

La cérémonie a réuni autour de ces deux personnalités plusieurs responsables du mouvement sportif malien dont le président du Comité national olympique du Mali, Habib Sissoko.

AM Touré

Source : 22 Septembre





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous entrez dans le vif du sujet : quel que soit votre domaine d'activité, vous devrez vous retrousser les manches et faire preuve de beaucoup de détermination. Concentrez-vous sur vos priorités, sans vous laisser abattre face aux premières difficultés.

Il n'y aura pas spécialement d'épée de Damoclès sur vos comptes, en dehors de celle que vous pourriez vous-même provoquer. Vous croirez en votre chance, mais en la provoquant inopinément avec un trop-plein de dépenses, vous la ferez fuir au grand galop.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si Uranus complique votre vie affective, il en sera de même au travail. N'essayez pas de changer les autres, ils n'apprécieront pas votre attitude. N'essayez pas non plus d'imposer vos idées, il y aura trop de friture sur la ligne.

Dans ce domaine aussi vous vous montrerez impulsif. Et vous pourriez même prendre des risques inconsidérés juste pour faire selon votre idée. Si certains vous donnent des conseils, prenez le temps de les écouter. Ils le font pour votre bien.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec appréhension que vous abordez cette journée, car l'ambiance est devenue difficile. Votre poste ne vous met pas en valeur. Votre générosité spontanée peut vous pousser à rendre service à un collègue qui ne fait pas son travail, ce qui vous retarde.

Les relations avec votre famille irritent, car on cherche à être intrusif sur votre façon de gérer votre trésorerie. Des frais inadaptés peuvent arriver suite à des coups de cœur. Des gadgets peuvent faire fondre votre budget et l'amputer avant la fin du mois.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous émergerez enfin d'une situation qui n'était pas vraiment à votre avantage et dont vous étiez pour une bonne part responsable. Quoi qu'il en soit, il sera grand temps de dissiper certains malentendus et de prouver toute votre bonne volonté au travail.

La Lune dans votre secteur d'argent sera de bon augure et vous apportera des nouvelles positives en ce qui concernera vos finances. Cette somme que vous attendiez depuis un certain moment vous sera enfin versée et vous en profiterez sans culpabiliser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les astres vous donnent l'occasion de vivre une évolution professionnelle intéressante et de participer à un projet collectif où vous menez un rôle décisif. On attend de vous, des initiatives et beaucoup de créativité. La journée est satisfaisante.

Il est bien difficile de résister à vos envies d'achats. Elles s'adressent surtout à des vêtements, au renouvellement de ceux-ci, aux accessoires de mode ou des objets décoratifs. Cependant, de la sérénité vous accompagne dans votre gestion financière.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une grande adaptabilité vous permettra de retomber sur vos pieds. Peu importe les événements de la journée, vous saurez faire face. Si vous cherchez un emploi, attendez-vous à décrocher un entretien. Vous serez surpris de cet imprévu, mais ravi.

Occupez-vous des démarches que vous avez mises de côté. Vous avez pris du retard dans vos papiers, il est temps de redresser la barre. Attelez-vous ou donnez la priorité aux dossiers en lien avec le domaine financier pour les renvoyer dans les meilleurs délais.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire dans vos activités. Elles ne vous apportent guère de satisfactions et vous commencez à rechercher ailleurs. Des pistes peuvent s'ouvrir, mais rien de bien concluant. Lisez entre les lignes si vous devez signer un contrat.

La prudence est encore conseillée, même si vos tentations sont fortes. Des contrariétés concernent les loisirs limités. Vos sorties permettent de décompresser avec l'ambiance actuelle. Si vous faites des frais pour les distractions, faites-les avec parcimonie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous serez dans une phase où il vous reviendra de dépasser vos propres limites, en tout cas celles que vous vous serez imposées jusqu'à présent, mais cela ne signifie pas que vous devez jouer cavalier seul ! Une bonne synergie produira plus d'efficacité.

Vos plans auront le vent en poupe et si vous avez besoin d'un soutien pour les mettre en place, ce sera le moment de le solliciter. Vous n'aurez pas à chercher bien loin, car une personne de votre entourage sera disposée à vous donner un coup de main.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous travaillez, vous vous montrerez très efficace et ne vous laisserez pas distraire par le climat estival et les nombreux allers et retours de vacances de vos collègues. Concentré, vous exécuterez vos tâches avec brio.

Vous serez tenté de dépenser plus que de raison. Vous êtes heureux, vous voulez que tout le monde le soit. Vous invitez, vous offrez à boire, vous ne pensez pas vraiment à ce que vous faites. Votre compte va vous le rappeler très vite !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Tout n'avancera pas aussi vite que vous l'aimeriez, mais vous n'aurez pas d'autres choix que de faire avec. Certains de vos projets stagnent, et vous devrez travailler d'arrache-pied pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Vos finances sont saines, mais vous ne le devez qu'à votre extrême rigueur. Ne changez rien et surtout pas aujourd'hui où votre ciel planétaire ne vous permet pas de folies. Dans quelques jours, c'est la paye, vous pourrez vous faire plaisir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un collègue avec qui vous avez peu d'échanges peut vous confier son entière confiance. Des appuis se présentent et ils vous donnent du courage pour entreprendre des démarches. Une nouvelle perspective se met progressivement en place dans votre carrière.

Il est bien difficile de réaliser de grandes économies. Vous ne semblez pas du tout maîtriser les revenus qui dès qu'ils sont arrivés, repartent dans différents frais. Votre insouciance peut causer des frais très imprévus dans des sorties par des amis nouveaux.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez de vraies possibilités d'évoluer ou de vous sentir plus à votre place dans votre activité, mais encore faudra-t-il vous donner les moyens d'assoir correctement vos ambitions. Elles pourraient partir en fumée si vous n'y prêtez pas d'attention.

Jupiter rétrograde vous imposera une surveillance accrue sur vos finances. Eh oui, cette planète ignorera vos limites, ce qui pourrait augmenter considérablement votre flux de dépenses. Veillez à ce que vos engagements soient compatibles avec vos moyens.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23